**2020-05-52** PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

Le conseil de la municipalité de Saint-Philibert en séance ordinaire ce 4 mai 2020 par voie téléconférence.

Sont présents à cette téléconférence:

Siège #1 - Louise Gilbert
Siège #2 - Marc Nadeau
Siège #3 - France Loignon
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #5 - Louison Busque
Siège #6 - René Drouin

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance, par téléconférence

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, François Morin.

Mme Maryse Nadeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste à cette téléconférence.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par monsieur Marc Nadeau et résolu unanimement : « Que le conseil accepte que

la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence. »

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2020-05-53** **2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**1** - OUVERTURE DE LA SÉANCE
**2** - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
**3** - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
    **3.1** - Séance ordinaire du 6 avril 2020
**4** - COURRIER ET CORRESPONDANCE
**5** - VOIRIE
    **5.1** - Rapport de l'employé de voirie
    **5.2** - Activités d'entretien - Ponts municipaux - MTMDET
    **5.3** - Offre du MTMDET - Déneigement des routes appartenant au MTMDET
    **5.4** - Demande de prix pour déneigement - R. Boucher et Fils Inc.
    **5.5** - Demande de pose de signalisation "pas de camion" sur rue Principale - MTMDET
    **5.6** - Épandage de calcium
**6** - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
    **6.1** - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale
    **6.2** - Fonds d'aide aux projets environnementaux - RICBS
**7** - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
    **7.1** - Réseau de distribution de l'eau potable
**8** - RUE PRINCIPAL / AQUEDUC / TECQ
    **8.1** - Suivi du programme sur la TECQ 2019-2023
    **8.2** - FIMEAU - Infrastructures d'eau potable
**9** - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
    **9.1** - Rapport mensuel d'activités du mois courant
    **9.2** - Embauche monitrices et aide-moniteur pour terrain de jeux - Été 2020
    **9.3** - Sauveteur - Camping Luciole
    **9.4** - Terrains de jeux - Camping Luciole
**10** - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
    **10.1** - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
    **10.2** - Émission des permis et certificats
    **10.3** - Candidature inspecteur municipal et voirie
**11** - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES
    **11.1** - Suivi des infrastructures municipales - PGAM
**12** - FINANCES-GESTION DES SERVICES
    **12.1** - Dépôt de l'état des revenus et dépenses et comptes du mois
**13** - SÉCURITÉ PUBLIQUE
**14** - LÉGISLATION
    **14.1** - Règlement no 325 amendant l'article 10 du règlement no 323 décrétant le taux de taxes 2020
    **14.2** - Promesse de vente - Option d'achat lot 5058417
    **14.3** - Avis de motion et dépôt projet de règlement d'emprunt #326
**15** - SUJETS SANS RÉSOLUTION
**16** - PÉRIODE DE QUESTIONS
**17** - VARIA
    **17.1** - Abris Tendal - Scène extérieure
    **17.2** - Horaire du bureau - mai à août 2020
**18** - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Louise Gilbert et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

**3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2020-05-54 **3.1 - Séance ordinaire du 6 avril 2020**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 avril dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

**4 - COURRIER ET CORRESPONDANCE**

**5 - VOIRIE**

**5.1 - Rapport de l'employé de voirie**

**5.2 - Activités d'entretien - Ponts municipaux - MTMDET**

La chaussée du pont du rang Fernand Bégin est à réparer (planches de bois défoncées). Travaux en collaboration avec le MTMDET, en attente de la cédule des travaux du MTMDET.

Suite à un accident de la route en février dernier, la glissière du pont du rang Langevin sera réparée ce printemps.

2020-05-55 **5.3 - Offre du MTMDET - Déneigement des routes appartenant au MTMDET**

CONSIDÉRANT l'offre de déneigement et de déglaçage #6606-20-4961 reçue du MTMDET, datée du 5 mars 2020 pour l'entretien des routes sous leur juridiction;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Philibert désire obtenir le contrat de déneigement et de déglaçage afin d'avoir l'entièreté de l'entretien des routes municipales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur René Drouin, appuyé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre #6606-20-4961 proposée par le MTMDET pour le contrat de déneigement et de déglaçage des routes sous leur juridiction pour une durée de 5 ans.

2020-05-56 **5.4 - Demande de prix pour déneigement - R. Boucher et Fils Inc.**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Philibert a demandé à R. Boucher et Fils Inc. un prix pour le déneigement et l'entretien des chemins qui sont sous la responsabilité du MTMDET sur une longueur

totale de 16,649 kilomètres;

CONSIDÉRANT que l'offre de service est d'une durée d'un an, soit pour la saison 2020-2021;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut, par son règlement de gestion contractuelle, donner ce contrat de gré à gré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par madame Louise Gilbert et résolu unanimement d'accepter le prix soumissionné de 86 543.99 $ plus taxes applicables pour le déneigement et l'entretien des chemins du MTMDET d'une longueur totale de 16,649 kilomètres pour la saison 2020-2021.

**2020-05-57**

**5.5 - Demande de pose de signalisation "pas de camion" sur rue Principale - MTMDET**

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu unanimement de demander au MTMDET l'installation de panneaux de signalisation sur la rue Principale afin d'interdire le passage de camions en période de dégel.

**2020-05-58**

**5.6 - Épandage de calcium**

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de madame Gloria Paquet pour l'épandage de calcium dans les chemins gravelés de la municipalité;

CONSIDÉRANT que pour effectuer l'épandage, le prix soumissionné est de 0.80$/kg de calcium;

CONSIDÉRANT que pour tout épandage supplémentaire, le prix est de 1.00$/kg de calcium avec un minimum de 200 kg;

CONSIDÉRANT que ce prix est ferme avec contrat de trois (3) ans, soit pour les années 2020, 2021 et 2022;

CONSIDÉRANT que le soumissionnaire possède tout le matériel requis pour effectuer les travaux sécuritairement et ainsi dégage la municipalité de toutes responsabilités lors de l'exécution de ceux-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par madame Louise Gilbert et résolu unanimement d'accepter l'offre de service reçue de madame Gloria Paquet pour l'épandage de calcium sur les chemins gravelés de la municipalité avec gel de prix avec contrat de trois (3) ans.

**6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**

**6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale**

**6.2 - Fonds d'aide aux projets environnementaux - RICBS**

**7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**

**7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable**

**8 - RUE PRINCIPAL / AQUEDUC / TECQ**

**8.1 - Suivi du programme sur la TECQ 2019-2023**

**8.2 - FIMEAU - Infrastructures d'eau potable**

**9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**

**9.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant**

**2020-05-59** **9.2 - Embauche monitrices et aide-moniteur pour terrain de jeux - Été 2020**

ATTENDU QUE la municipalité désire engager deux monitrices et un aide-moniteur pour le camp d'été 2020;

ATTENDU QUE Catherina Loignon, Marykim Gilbert et Édouard Loignon ont manifesté leur intérêt pour l'emploi;

ATTENDU QUE le taux horaire des monitrices et du moniteur sera comme suit:

- Le taux horaire de Catherina Loignon sera de 15.00$. Monitrice d'été à l'emploi de la municipalité depuis déjà 4 ans, Catherina connait très bien les enfants et les installations;

- Le taux horaire de Marykim Gilbert sera de 14.50$;

- Le taux horaire d'Édouard Loignon sera de 14.00$. Aide-moniteur depuis déjà 2 ans, Édouard connait très bien les enfants et les installations.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louison Busque et résolu unanimement d'engager Catherina Loignon, Marykim Gilbert et Édouard Loignon comme monitrices et aide-moniteur pour le camp d'été 2020 au taux horaires indiqués ci-haut.

L'embauche de ces employés est conditionnelle à ce qu'il y ait un camp d'été 2020.

**2020-05-60** **9.3 - Sauveteur - Camping Luciole**

ATTENDU QUE la municipalité doit engager un sauveteur(se) pour surveiller les enfants lors de la baignade au Camping Luciole à raison de trois heures, deux fois par semaine durant le camp d'été 2020;

ATTENDU QUE le salaire horaire du sauveteur(se) sera de 14.50$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur René Drouin, appuyé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu unanimement d'accepter la rémunération du sauveteur(se) au salaire horaire de 14.50$.

L'embauche est conditionnelle à ce qu'il y ait un camp d'été 2020.

**2020-05-61** **9.4 - Terrains de jeux - Camping Luciole**

CONSIDÉRANT que la municipalité désire faire la location de la piscine du site de Camping Luciole pour les activités du camp de jour;

CONSIDÉRANT que le Camping Luciole inclura l'accès au terrain de jeux ainsi qu'au mini-put dans le montant de la location de la piscine du site;

CONSIDÉRANT que  le Camping Luciole ne désire pas augmenter le coût de la location pour l'été 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par madame France Loignon et résolu unanimement d'accepter le montant de 400.00 $ pour la location de la piscine du Camping Luciole pour l'été 2020.

La location  de la piscine est conditionnelle à ce qu'il y ait un camp d'été 2020.

**10 -  URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

**10.1 -  Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC**

**10.2 -  Émission des permis et certificats**

**10.3 -  Candidature inspecteur municipal et voirie**

Dépôt de la candidature de M. Claude Rancourt pour l'offre d'emploi d'inspecteur municipal.

**11 -  INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**

**2020-05-62** **11.1 -  Suivi des infrastructures municipales - PGAM**

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Philibert désire réaliser un plan de gestion de ses infrastructures;

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé à la Fédération Canadienne des Municipalités une subvention pour la réalisation de ce plan de gestion;

CONSIDÉRANT que le montant total du budget pour la réalisation du plan de gestion s'élève à 17 100.00 $;

CONSIDÉRANT que la Fédération Canadienne des Municipalités accepte de contribuer aux dépenses admissibles pour un montant maximal de 13 680.00 $ ou 80%;

CONSIDÉRANT que la participation de la municipalité s'élève à 3 420.00 $ ou 20% du budget total;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par madame France Loignon et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Philibert accepte de contribuer un montant de 3 420.00 $ ou 20% du budget total afin de faire réaliser un plan de gestion de ses infrastructures.

Monsieur François Morin, maire, et madame Maryse Nadeau, directrice générale, sont désignées comme personnes responsables et autorisées à signer les documents relatifs à ce projet.

**12 -  FINANCES-GESTION DES SERVICES**

**2020-05-63** **12.1 -  Dépôt de l'état des revenus et dépenses et comptes du mois**

Il est proposé par  madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par monsieur Louison Busque et résolu à l'unanimité d'approuver la liste des comptes

à payer d'une somme de 133 526,76 **$** et d'autoriser leur paiement.

| | |
|---|---|
| •Remboursement prêt Caisse Desjardins | 100 000.00 $ |
| •Comptes à payer | 27 578,10 $ |
| •Salaires nets versés | 4 409.16 $ |
| •Remises d'employeur | 1 539,50 $ |
| •**Total** | **133 526,76 $** |

Administration : chèque no**.C2000053 à C2000065, L2000013 à L2000016, V0000611 à V0000615**
Salaires : chèque no. **D2000038 à D2000047**

**13 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**14 - LÉGISLATION**

**2020-05-64** **14.1 - Règlement no 325 amendant l'article 10 du règlement no 323 décrétant le taux de taxes 2020**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal croit que la crise de la COVID-19 peut entrainer des difficultés de paiement pour les citoyennes et les citoyens ainsi que pour les commerces et les entreprises selon les modalités prévues par la réglementation municipale actuelle;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal croit qu'il est nécessaire de réviser le taux d'intérêt annuel de la taxation 2020;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné par madame Louise Gilbert lors de la réunion régulière du 6 avril 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par monsieur René Drouin et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 325 amendant l'article no 10 du règlement no 323 décrétant les taux de taxes, les tarifs de compensation pour l'année financière 2020 et les modalités de leur perception soit accepté tel que lu.

**Article 10 - Taux d'intérêts pour l'année 2020**

Le taux d'intérêt sur la taxation annuelle 2020 sera fixé à 0% jusqu'au 31 octobre 2020. La révision du taux d'intérêt est rétroactive au 15 mars 2020. À compter du 1er novembre 2020, sur résolution du conseil municipal, le taux d'intérêt annuel de 10% sera appliqué sur la taxation 2020.

**2020-05-65** **14.2 - Promesse de vente - Option d'achat lot 5058417**

CONSIDÉRANT une décision du conseil municipal d'acquérir, en zone agricole, un terrain dans le but de favoriser le développement résidentiel dans la municipalité;

CONDISÉRANT que des discussions ont eu cours entre les propriétaires du lot 5058417 du cadastre du Québec et des représentants de la Municipalité afin de connaître l'intérêt dudit propriétaire à vendre son lot;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est disposée à être bénéficiaire du lot 5058417 du cadastre du Québec pour un montant de 155 000.00$ plus taxes applicables, s'il y a lieu;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la promesse de vente du lot 5058417 du cadastre du Québec pour un montant de 155 000.00$ plus taxes applicables, conditionnellement à l'approbation par le MAMH du règlement d'emprunt numéro 326 décrétant une dépense et un emprunt pour défrayer les coûts relatifs à l'acquisition dudit lot 5058417; par la signature de ladite promesse de vente (option d'achat) la Municipalité est autorisée à faire tout sondage, arpentage, examen topographique, inventaire et étude de caractérisation des milieux humides, étude de caractérisation environnementale ou autre étude ou relevé qu'elle jugera utile pour s'assurer de la possibilité d'exercer l'usage que la municipalité projette (développement domiciliaire).

**2020-05-66** **14.3 - Avis de motion et dépôt projet de règlement d'emprunt #326**

Il est, par la présente, donné avis de motion, par monsieur Louison Busque, conseiller, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 326 décrétant un emprunt pour l'achat d'un terrain no lot 5058417, situé sur la rue Principale de la municipalité de Saint-Philibert.

Un projet de règlement d'emprunt a été déposé.

**15 - SUJETS SANS RÉSOLUTION**

**16 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**17 - VARIA**

**17.1 - Abris Tendal - Scène extérieure**

**17.2 - Horaire du bureau - mai à août 2020**

De mai à août inclusivement, le bureau municipal sera ouvert du lundi au mercredi de 9h00 à 16h00.

**2020-05-67** **18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire par téléconférence soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 21h30

_____ _____

François Morin, maire Maryse Nadeau, dir. gén. & sec. trés.

Je, François Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.